

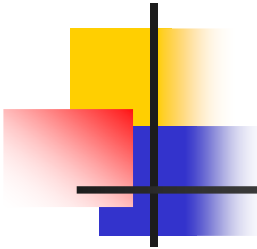
La santé des jeunes Rhônalpins en insertion

**Diagnostic commun et actions
partenariales**

URML, URHAJ et MFRA

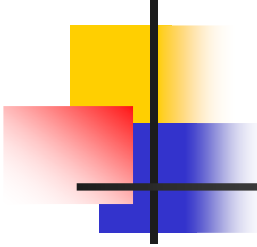
CRDSU (centre de ressources et d'échanges pour le
développement social urbain)

12 octobre 2012



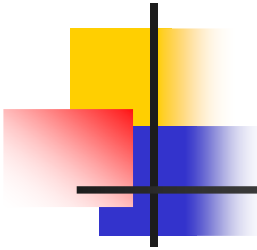
Une communauté de statut

- la jeunesse se caractérise par une communauté de statut...
- ... et de difficultés d'accès à la santé (droits, prévention et soins)
- qui augmentent avec la précarité



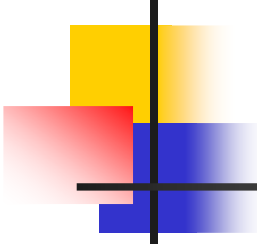
Combien sont-ils?

- Sur 6 millions de Rhônealpins, 786 000 ont entre 16 et 25 ans (Insee 2007)
- Parmi eux, 231 000 sont étudiants, 39 000 sont apprentis, 122 000 utilisent les services des missions locales (dont 46 000 nouveaux accueillis / an), 15 000 sont hébergés dans les résidences et services Habitat Jeunes



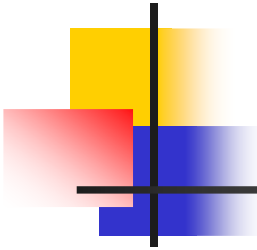
Quelles sont leurs difficultés?

- Beaucoup méconnaissent leurs droits
- D'autres ne peuvent pas les exercer...
- Dans un processus d'autonomisation, il leur est difficile de comprendre le système de santé et ça n'est pas facile non plus pour les professionnels qui les entourent



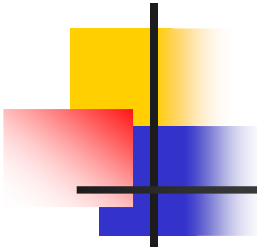
Quid de la protection sociale?

- Jusqu'à 20 ans, la plupart des jeunes sont ayant droits de leurs parents (sauf les étudiants et apprentis qui accèdent plus vite à l'autonomie et au statut d'assuré social)
- Après 20 ans, certains ne souscrivent pas de complémentaire
- Malgré l'existence de la CmuC et de l'Aide à la complémentaire santé (Acs), l'absence de complémentaire est surtout corrélée au faible niveau de revenu



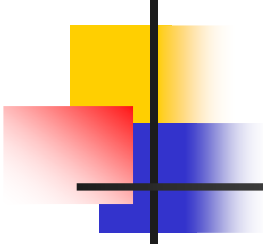
L'exemple des étudiants

- En France, 93% de la population générale a une complémentaire santé, mais seulement 80% des 20-29 ans et 88% des 16-25 ans (Irdes 2006)
- 87% des étudiants dispose d'une couverture complémentaire (mais pas de dispositif d'aide spécifique pour les étudiants)



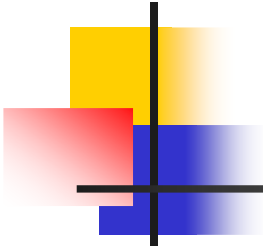
L'exemple des missions locales

- En 2011, 96% des 122 000 usagers des missions locales rhônalpines disposaient d'une couverture sociale complète (dont 9% via la Cmu)
- Soit 4% des jeunes sans couverture sociale complète



L'exemple des résidences et services Habitat Jeunes

- En 2011, 33% des jeunes enquêtés au sein des structures Habitat Jeunes, déclarent bénéficier de la CMU-C
- Parmi les 67% d'enquêtés ne bénéficiant pas de la CMU-C, un peu plus de la moitié détient une complémentaire santé, et 12% ont une aide pour leur mutuelle (ACS)

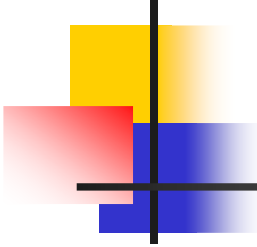


Quels problèmes de santé?

- Les dents, la vue, les problèmes gynécologiques (prévention contraception [1]), les accidents ou violences subies, l'alimentation et l'obésité
- La question de la souffrance psychique revient souvent [2]

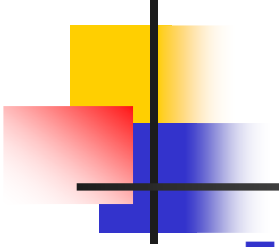
[1] observatoire santé UNHAJ / DGS

[2] étude santé mentale CETAF / Missions Locales



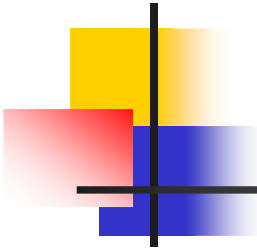
Quid des ressources de santé?

- Un médecin traitant souvent loin de leur lieu d'habitation
- Recours à l'auto médication (conseils gratuits du pharmacien...)
- Eloignement géographique et délais de rendez-vous décourageants dans certaines spécialités
- Dépassements d'honoraires (spécialistes)
- Refus de soins aux bénéficiaires Cmu
- Report de soins ou renoncement



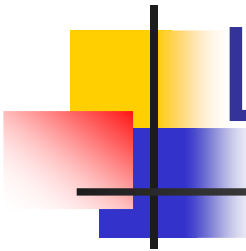
Quid des renoncements?

- En 2008, 15,4% de la population métropolitaine a renoncé à des soins pour raisons financières au cours des 12 derniers mois (DREES 2011)
- 20 % des résidents des structures Habitat Jeunes ont renoncé aux soins pour raisons financières, en 2011
- 23% des étudiants renoncent aux soins
- Les renoncements et reports concernent entre autres, le bucco-dentaire (63%), l'optique (25%) et les spécialistes (16%)



Pourquoi ces renoncements?

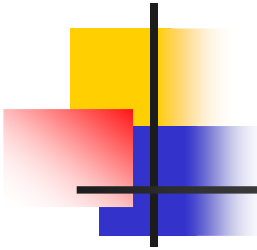
- Renoncement maximal entre 18 et 40 ans (15%)
- Principal facteur: l'absence de complémentaire
- 32 % des personnes non protégées renoncent à des soins *contre* 19 % des bénéficiaires de la CmuC et 13 % des détenteurs d'une complémentaire privée
- 40% des chefs de ménage de 16 à 24 ans sans complémentaire renoncent à des soins *contre* 11% de ceux qui en ont une



La précarité, facteur aggravant

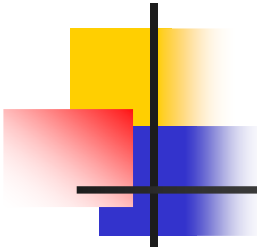
Problèmes liés à la précarité (Wreczinski):

- lacunes de la protection sociale
- conditions de vie défavorables à la santé
(habitat, environnement social et familial...)
- mobilisation insuffisante de certains
personnels de santé
- difficultés socioculturelles des populations
concernées



La santé facteur d'insertion?

- Comment transformer les facteurs d'aggravation en facteurs d'insertion?
- La santé peut être un frein, elle peut aussi être une opportunité, un levier
- Agir sur la santé peut permettre d'agir sur l'insertion et favoriser l'autonomie



Des partenariats pour agir

Créer des liens entre professionnels pour :

- rendre lisibles les parcours de santé
- favoriser un bon usage des ressources

Agir ensemble pour :

- promouvoir la santé des jeunes
- développer un accompagnement spécifique autour d'une approche globale de la santé



MISSIONS LOCALES
RHÔNE - ALPES

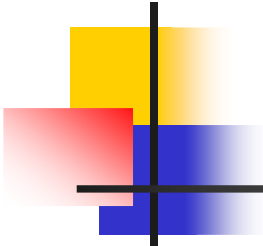
URML

L'Union Régionale des Missions Locales (URML) est une instance politique qui regroupe les présidents des 48 Missions Locales en Rhône Alpes. Structure de débat, de concertation, de promotion et de représentation du réseau.

Pour l'URML la promotion de la santé est un axe fort de l'accompagnement global des jeunes, conscient de l'importance de la prise en compte de la santé et du bien être physique et psychique dans le processus d'insertion.

La coordination santé assure une représentation auprès des institutions, fédère les initiatives et les projets, développe le partenariat, organise la communication interne et externe du réseau, accompagne la mise en œuvre de la politique santé des jeunes, met en place des groupes de travail régionaux de référents Santé.

La coordination outille le réseau pour chaque conseiller des 369 points d'accueil en Rhône alpes et vient en soutien auprès des équipes.



URML

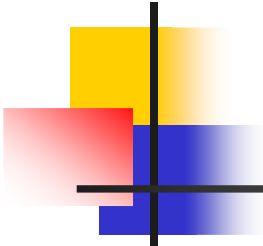
Les Missions Locales sont des associations loi 1901 inscrites dans la loi et dans le code du travail et sont membres du service public de l'emploi.

Elles accueillent des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour une insertion socio-professionnelle. Ce sont des structures d'accompagnement, d'information et d'orientation qui proposent aux jeunes un accompagnement global

En Rhône Alpes 48 Missions Locales qui constituent un réseau de 369 points d'accueil sur l'ensemble du territoire
Avec 2881 communes couvertes, 1200 professionnels qui sont en contact avec 122 350 jeunes suivis dont 46300 nouveaux accueillis.

Les jeunes résidents en ZUS représentent 14% du public, l'âge moyen est de 21 ans, 29% sont sans aucun diplôme, 37% ont un niveau CAP/BEP, 28% ont un niveau Bac et 6% ont un niveau supérieur au Bac.

96% des jeunes possèdent une couverture sociale dont 9% de CMU et 4% n'ont aucune couverture de soins,



URML

Les actions santé des Missions Locales sont coordonnées régionalement, c'est un travail de réseau sur plusieurs axes :

- Prévention et promotion de la santé
- Sexualité et mise en œuvre du PASS contraception du Conseil Régional
- Accès aux droits accès aux soins avec la promotion du Label Santé Jeunes
- Prise en compte de la santé environnementale
- Développement du partenariat santé».

Une étude a été faite sur la Santé Mentale des jeunes en 2010 qui a concerné 4282 jeunes dans 24 Missions Locales et 14 Centres d'assurance maladie. Il apparaît dans cette étude que les jeunes en insertion ont plus de risques de mal-être et de problèmes de santé que les jeunes actifs.

Le travail en Inter-réseau permet de renforcer les actions sur un socle d'accès aux droits, d'accès aux soins de base et de développer aussi des actions de préventions.

URHAJ

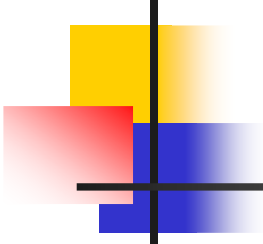
- L'URHAJ RA c'est 42 adhérents (soit 60 structures) pour plus de 5000 places FJT, des résidences sociales et des services logements.
- 12000 à 15000 jeunes de 16 à 30 ans accueillis en RA chaque année :
 - Jeunes salariés en CDD, apprentis formés en alternance, saisonniers, étudiants, jeunes demandeurs d'emploi avec un projet, jeunes adultes recherchant l'indépendance...)
- Les FJT et services, par l'accompagnement individuel et des actions collectives, ont pour objectif d'aider les jeunes à devenir des citoyens à part entière en les situant comme « acteur » de leur propre parcours.
- Un accompagnement vers l'autonomie est mis en place pour chaque jeune (démarches administratives et sociales, gestion du budget, gestion du logement et accès au logement autonome, promotion de la santé et accès aux soins, scolarité et formation, insertion professionnelle, vie relationnelle et sociale, alimentation et hygiène de vie, confiance en soi...)

URHAJ

- La santé : un formidable levier pour mettre les jeunes dans des postures actives, en les mobilisant sur leurs besoins, et à travers leur participation dans des actions collectives.
- A partir de la notion de « jeune acteur » inscrite dans nos intentions éducatives, l'enjeu est de faire émerger les idées et prises d'initiatives d'un public jeune parfois peu concerné par sa santé :
 - Faciliter l'accès aux droits et aux soins des résidents par l'information, la communication, l'accompagnement individuel et les actions collectives dans les résidences et structures Habitat Jeunes
 - Agir sur la santé des jeunes par la promotion et la prévention « santé » / santé environnementale lors d'actions collectives au sein des structures :
 - Alimentation
 - Prévention contraception / IST, sexualité
 - Prévention addictions et conduites à risques
 - Bien-être, estime de soi...
 - Qualité de l'air, impact de l'environnement sur la santé
 - ...

URHAJ

- **La Coordination et l'animation régionale des actions « santé » permet :**
 - Une dynamique du réseau URHAJ sur santé
 - L'échange et la mutualisation d'actions, d'outils entre les professionnels du réseau
 - Meilleure lisibilité des actions développées dans les structures
 - Meilleure évaluation de ces actions et instruction des dossiers de financement
 - Le développement des partenariats régionaux qui facilitent les partenariats locaux
 - La participation au Métaréseaux mis en place par le Conseil Régional
 - Le recensement des besoins en formation des professionnels
 - Des actions régionales de prévention et de promotion de la santé réunissant l'ensemble des résidents : « Fais une pause avant qu'il ne t'indispose ! » (risques auditifs), « Sportez-vous bien ! » (sport et addictions), « Forum Serial Saveur » et « De la graine à l'assiette : Kiffe ton repas ! » (alimentation)

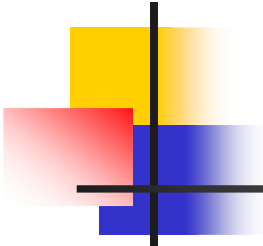


MfRA

Données générales



- La Mutualité Française Rhône-Alpes (MfRA) : une union régionale de mutuelles, régie par le Livre 1 du code de la Mutualité.
- Fédère et représente 250 mutuelles en Rhône-Alpes soit 3,4 M de personnes protégées
- Représente la FNMF en Rhône-Alpes
- Les mutuelles :
 - Personnes morales de droit privé
 - Organismes à but non lucratif
 - Principe démocratique « un homme, une voix »
 - Des valeurs de solidarité indissociables de la manière dont elles mettent en œuvre leur rôle d'opérateur en complémentaire santé

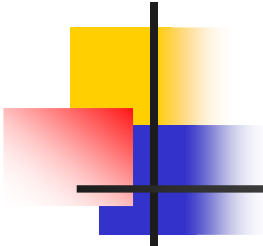


MfRA

Les missions



- Représentation du mouvement mutualiste en Rhône-Alpes
 - Promouvoir mettre en œuvre les orientations et les décisions des instances nationales
 - Coordonner les relations avec les partenaires et les instances régionales de santé
- Mise en synergie de plus de 400 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM)
- Mise en œuvre d'une politique de Prévention et Promotion de la santé auprès :
 - des adhérents mutualistes
 - des usagers et des professionnels des SSAM
 - de la population générale et des professionnels notamment des secteurs éducatif et médico-sociaux



MfRA

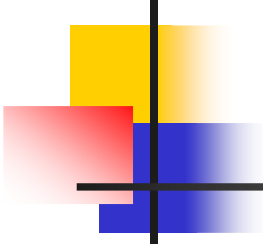
L'activité PPS

Objectifs, valeurs et démarche pédagogique

- Une approche globale de la santé et des actions de proximité favorisant la participation des populations
- Permettre à chacun de :
 - Comprendre les enjeux, individuels et collectifs, de santé
 - Pouvoir agir dans un sens favorable à la santé
 - Devenir acteurs de leur santé

Orientations stratégiques

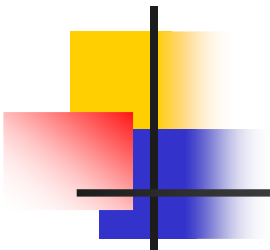
- 3 programmes prioritaires pour la période de 2012 à 2014 :
 - 1. La petite enfance et la santé des jeunes
 - 2. Les maladies chroniques (maladies cardiovasculaires et cancers),
 - 3. La prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap



Partenariat InteRéseaux

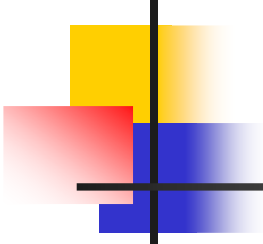
- Historique :

- En 2003, les Unions Régionales des Missions Locales, de l'Habitat des Jeunes et de la Mutualité Française Rhône-Alpes s'associent dans un partenariat nommé « InteRéseaux » pour promouvoir la santé des jeunes en insertion
- Les 3 unions régionales (URML, URHAJ et MFRA) sont liées par :
 - Une charte commune « Ensemble pour promouvoir la santé des jeunes » du 3/11/2005
 - Une convention 15/01/2009
- Dans le cadre de cet InteRéseaux les trois unions régionales développent des programmes d'actions communes relatives à la santé des jeunes suivis en missions locales et hébergés en Résidence et Services Habitat Jeunes



Partenariat InteRéseaux

- Objectifs :
 - Elles se sont données comme objectif commun, par des actions conjointes en direction des jeunes et des professionnels, de « favoriser, l'accès aux droits et aux soins, de mettre en œuvre des actions de prévention et éducation à la santé et à la santé environnementale et ainsi concourir à améliorer la qualité de vie des jeunes, leur bien-être et leur autonomie tout en luttant contre l'isolement»



Partenariat InteRéseaux

■ Actions communes

- Mise en place de rencontres entre les professionnels des 3 réseaux
 - Echange de leurs pratiques professionnelles
 - Apport de compétences en matières de prévention et de promotion de la santé,
 - Information sur l'accès aux droits et aux soins
- Diffusion du « label santé des jeunes »
 - charte partagée par une dizaine de mutuelles de la région
 - un accueil et des prestations adaptées aux jeunes en insertion.
- Mise en place de groupes d'informations et d'échanges sur la santé en général ou sur une thématique de santé en particulier :
 - Accès aux droits et aux soins
 - Nutrition, addictions, réduction des risques sexuels, rythmes de vie, accès aux droits et aux soins, etc.
 - En 2012, création, par et pour les jeunes, d'un outil de photo-expression sur la santé environnementale